

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 24 novembre 2023, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. Philippe LERAÎTRE, Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales représentant M. le Préfet de la Région Normandie, de M. Philippe SIMEON-DREVON, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick D'ANGELO, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018,

Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

- **D'approuver** la prise en charge des opérations intégrées au 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} programmes ci-dessous pour un montant total de 10 460 000 € HT selon les clés de financement précisées (mobilisant 3 827 250 € de participations EPF), sous réserve de l'accord définitif de la Région,
- **D'autoriser** le Directeur Général à signer les conventions associées au 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} programme, et éventuels avenants dans la limite de la participation de l'EPF Normandie ici présentée.

6ième PROGRAMME										
Convention 2022-2026										
Opération	Localisation	Nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie			
Intervention Villes moyennes										
Plysol	Lisieux	Complément études techniques	CALN	100 000 €	37,5%	37 500 €	20%	20 000 €	42,5%*	42 500 €
Sous total				100 000 €		37 500 €		20 000 €		42 500 €
Total interventions programme 6 - Fonds friches				100 000 €		37 500 €		20 000 €		42 500 €

* Conformément à la délibération n°2 du CA du 01/06/2017, l'EPF augmente de 5% sa participation aux études et travaux de recyclage foncier situés dans le périmètre d'une étude pré-opérationnelle "secteur gare", au bénéfice de la part collectivité

7ième PROGRAMME
Convention 2022-2026

Opération	Localisation	Nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie
Interventions MRN, LHSM, CUCLM							
Aubin	Le Trait	Travaux de déconstruction	Métropole Rouen Normandie	200 000 €	30%	60 000 €	80 000 €
Impro	Le Trait	Travaux de déconstruction	Métropole Rouen Normandie	450 000 €	30%	135 000 €	180 000 €
Ancienne menuiserie	Moulineaux	Compl. Travaux	Métropole Rouen Normandie	320 000 €	30%	96 000 €	128 000 €
Sous total				970 000 €		291 000 €	388 000 €
Intervention Villes moyennes							
Décharge Communale	Vicq sur Mer*	Etude conception des travaux	CA du Cotentin	50 000 €	37,5%	18 750 €	12 500 €
Reservoir du Chatelet	Damigny	Travaux de déconstruction	CU Alençon	250 000 €	37,5%	93 750 €	62 500 €
Gouery / Champion	Saint André de l'Eure	Travaux de déconstruction	Evreux Portes de Normandie	1 200 000 €	37,5%	450 000 €	300 000 €
Usine Navarre	Evreux	Travaux de désamiantage et déconstruction	Evreux Porte de Normandie	1 200 000 €	37,5%	450 000 €	300 000 €
Sous total				2 700 000 €		1 012 500 €	675 000 €
Intervention Autres territoires							
Gaillard	Barentin	étude pré-op	CC Caux Austreberthe	140 000 €	40%	56 000 €	28 000 €
Ateliers municipaux	Saint Ouen du Tilleul	Travaux de déconstruction	CC Roumois Seine	150 000 €	40%	60 000 €	30 000 €
Sous total Friches				290 000 €		116 000 €	58 000 €
Equipements Publics							
Intervention Villes moyennes							
Lopofa	Evreux	Etudes techniques préalables à la déconstruction/dépollution	Evreux Porte de Normandie	140 000 €	37,5%	52 500 €	35 000 €
Intervention Autres territoires							
Ancienne maison de retraite	Tilly sur Seuilles	Travaux de déconstruction	CC Seuilles Terre et Mer	300 000 €	40%	120 000 €	60 000 €
Sous total Equipements publics				440 000 €		172 500 €	95 000 €
Total interventions programme 7 - Fonds friches				4 400 000 €		1 592 000 €	1 216 000 €
*Complément d'enveloppe impliquant un dépassement du seul de la Délégation DG (convention initiale de 100 000 € HT avec 35 000€ de participation EPF)							

8ième PROGRAMME
Convention 2022-2026

Opération	Localisation	Nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie
Interventions MRN, LHSM, CUCLM							
CHI Les Arches	Elbeuf	Travaux de désamiantage et déconstruction	Métropole Rouen Normandie	1 500 000 €	30%	450 000 €	600 000 €
Sous total				1 500 000 €		450 000 €	600 000 €
Intervention Villes moyennes							
ATIM	Louviers	Travaux de désamiantage et déconstruction	CASE	850 000 €	37,5%	318 750 €	212 500 €
Ancienne Scierie	Cerences	Travaux de désamiantage et déconstruction	CC Granville, Terre et Mer	500 000 €	37,5%	187 500 €	125 000 €
Sous total				1 350 000 €		506 250 €	337 500 €
Intervention Autres territoires							
LACTAUS	Longueville-sur-Scie	Travaux de désamiantage et déconstruction	CC Terroir de Caux	1 500 000 €	40%	600 000 €	300 000 €
Badin	Barentin	Etudes MOE	CC Caux Austreberthe	480 000 €	40%	192 000 €	96 000 €
Palais de justice ***	Domfront en Poiraire	complément Etude MOE réhab	CC Domfront Tinchebray Interco	50 000 €	40%	20 000 €	10 000 €
Garage Carville	Domfront en Poiraire	Travaux de désamiantage et déconstruction	CC Domfront Tinchebray Interco	700 000 €	40%	280 000 €	140 000 €
Sous total				2 730 000 €		1 092 000 €	546 000 €
Equipements Publics							
Intervention Villes moyennes							
Gymnase Léon Lagrange	Val de Reuil	Travaux de désamiantage et déconstruction	CASE	300 000 €	37,5%	112 500 €	75 000 €
Intervention Autres territoires							
Ancienne Gendarmerie	Le Teilleul	Travaux de désamiantage et déconstruction	CA Mont Saint Michel Normandie	80 000 €	40,0%	32 000 €	16 000 €
Sous total Equipements publics				380 000 €		144 500 €	91 000 €
Total interventions programme 8 - Fonds friches				5 960 000 €		2 192 750 €	1 574 500 €
***Complément d'enveloppe impliquant un dépassement du seul de la Délégation DG (convention initiale de 140 000 € HT avec 49 000€ de participation EPF)							

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

Délibération approuvée
à la Rouen le 23/11/2023
Le Sous-Préfet
Pour les Affaires Régionales
Philippe LEPRATRE

27 NOV. 2023